



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 17 mai 2022
(9)

[*Français*]

En vertu de l'ordre du Sénat du 5 mai 2022, le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit à huis clos aujourd'hui dans la pièce B30 de l'édifice du Sénat du Canada, et avec vidéoconférence, à 9 h 02 HE, sous la présidence de l'honorable Fabian Manning (président).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Ataullahjan, Busson, Cordy, Cormier, Francis, Kutcher et Quinn (7).

Membres du comité présents par vidéoconférence : Les honorables sénateurs Christmas, Manning, McPhedran et Ravalia (4).

Participant à la réunion : Vincent Labrosse, greffier à la procédure, Sara Gajic, greffièrerie législative et Elda Donnelly, adjointe administrative, Direction des comités; Daniele Lafrance, analyste, Bibliothèque du Parlement.

Il est convenu de permettre l'enregistrement et la transcription de cette séance tenue à huis clos, qu'une copie de la transcription soit conservée par le greffier à des fins de consultation et que ladite copie soit détruite à la fin de la présente session parlementaire.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 10 février 2022, le comité poursuit son étude sur la mise en œuvre des pêches fondées sur les droits autochtones au Canada.

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité étudie un projet de rapport à huis clos.

À 10 h 58, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

François Michaud